



**Intervention de la Délégation Tunisienne
18^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU
Nouvelle Zélande – 27 janvier 2014**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Nouvelle Zélande et se félicite de l'intérêt que ce pays ami accorde à l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation a pris bonne note des nombreux progrès réalisés depuis 2010, en particulier la ratification du protocole facultatif se rapportant à la Convention sur les droits de l'Enfant et l'élaboration d'un deuxième plan national d'action en faveur des droits de l'homme.

La Tunisie recommande à la Nouvelle Zélande de compléter son arsenal juridique en matière de protection et de promotion des droits de l'homme en ratifiant d'autres instruments internationaux, en particulier la Convention sur les disparitions forcées et le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

La Tunisie encourage par ailleurs la Nouvelle Zélande à redoubler d'efforts de lutte contre la discrimination pour en finir avec les stéréotypes sur les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Elle recommande à la Nouvelle Zélande de continuer à combattre et condamner le racisme et les propos haineux tenus par des politiciens, ainsi que les manifestations de racisme dans les médias, en particulier les propos discriminatoires et haineux et la diffusion d'idées et de propos racistes.

La Tunisie recommande en fin à la Nouvelle Zélande d'augmenter son aide publique au développement pour atteindre la norme internationale de 0,7 % du PIB.

Je vous remercie de votre attention.